

Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 03 juin 2026 à 20h00 à la salle du Crêt de Cervelet de l'Hôtel-de-Ville de La Brévine

Ordre du jour :

M. J. Huguenin, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 19.02.2026

Mme Denise Jeanneret fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	4	1 M. Dubois
Conseil général	9	4 (M. Elmaleh- L. Rosselet-N. Milau-A. Sauser)
Administration	1	
Comptabilité	1	

Le procès-verbal du 19.02.2026 est passé en revue et est accepté à l'unanimité.

2. Comptes 2025

M. J. Huguenin passe la parole au conseil communal pour la présentation des comptes 2025.
Mme M. Jeanneret, bénéfice de CHF 46'552.53 au lieu d'un budget déficitaire de CHF 139'451.-, c'est l'ensemble des communes qui arrive à un bénéfice en raison des impôts supplémentaires encaissés.

PER. 30108.00 différence de fr. 20'000.- ?

VB, calcul difficile à prévoir au budget.

JM, 36360.00 subventions sociétés locales fr. 4'000.-

VB, don pour la Sté d'Embellissement pour la promenade du temps passé

JH, et comment est déterminé le soutien aux sociétés et aux manifestations ?

MJ, pour les manifestations c'est souvent l'apéro qui nous est demandé et aide sous forme de mise à disposition du matériel et par l'installation de la Wifi.

JM, 36110.02 subsides Lamal, que pour nos administrés et habitants

VB, pot commun en fonction des habitants et entre le canton et les communes.

SR, 31510.04, véhicule coût fr. 12'300.-, que pour le tracteur, économie au niveau du carburant à faire.

THV, entretien du véhicule, Eric prend son véhicule et utilise moins le tracteur. Voir pour utiliser la remorque pour les vidanges des robidogs.

MJ, le projet est qu'Eric achète un Kangoo et nous lui payerons ses kms.

JM, 42400.08 redevances pour l'utilisation du domaine public ?

VB, redevances du Groupe E pour la vocation énergétique, versée au fonds et redevance pour l'utilisation du sol.

PER, 44300.08 renonciation de location sur la part du chiffre d'affaires de l'HVille ?

MJ, nous avons refait les calculs et ce point était beaucoup trop haut par rapport à Gastro

Suisse qui table sur un bénéfice 4 %, abandon de ce revenu, le loyer ne devrait pas dépasser le 6 %, mais on était trop haut, le tenancier était trop taxé.

PER 44390.00 remboursement de charges locatives ?

MJ, compensation des charges avec l'achat de mobilier, installé par le tenancier en 2020, c'est un prix défini et au clair.

M. O. Bachmann nous lit le rapport de la commission financière, ci-joint.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

M. J. Huguenin remercie le conseil communal et l'administration pour ces bons comptes et la tenue rigoureuse.

3. Demande de crédit de CHF 60'000.- pour la rénovation des pompes STAP chez Guenet

M. J. Huguenin passe la parole à M. Th. Vermot, station de pompage chez Guenet, changement des pompes qui ont plus de 30 ans, toutes les conduites sont rongées, tout sera remplacé, c'est l'entretien de l'ensemble de cet élément, le budget est assez large.

M. J. Huguenin, éventuelle subvention pour ce changement ?

MB, non ce n'est que du renouvellement.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

4. Demande de crédit de CHF 22'000.- pour l'élaboration du projet de réaménagement du cœur du village

M. J. Huguenin passe la parole à M. Th. Vermot. Rencontre avec M. Maret, qui a dit que ces entrées de villages ne devaient plus être faites. Améliorer le cœur du village, réduction de la vitesse, améliorer le trottoir de l'Isba, ainsi que l'angle de la Raiffeisen, le carrefour vers chez M. Rodeschini sera aussi modifié, les passages piétons ne sont pas placés correctement. Etude RWB faite en 2019, nous avons rencontré l'ingénieur qui a complété l'ancien document établi. La sécurité pour les piétons doit être mise en place. Pour la mise en place de la limitation à 30 kmh, on doit restreindre la largeur des routes, en tenant compte des croisements entre camions-tracteurs.

Mme L. Leuenberger, il n'est plus prévu de ralentisseurs aux entrées du village ? Qu'en pense le conseil, car à Chobert il y a des enfants qui prennent le bus et les voitures roulent trop fort. MJ, M. Maret a donné quelques pistes, pour restreindre la vitesse aux entrées, il nous faut cette étude pour déterminer les choses.

M. O. Bachmann, il y a le même problème à Bémont vers la fromagerie on ne pourra pas tout sécuriser.

PER, beaucoup d'études faites, avec des coûts importants, et on embête les gens qui travaillent, il faut voir ce qui est fait dans les autres communes, y-compris les communes voisines en France, il y a les feux rouges ralentisseurs, et lorsque le véhicule roule trop fort le feu devient rouge, celui qui respecte n'est pas pénalisé.

THV, l'idée d'améliorer le centre sécuritaire et plus attrayant.

HM, avons-nous une idée des coûts pour l'installation des feux rouges ?

PER, non je n'ai pas demandé le coût.

THV, il y a le problème du carrefour

HM, coûts importants, il faudrait savoir ce qui est le mieux pour notre village,

MJ, on n'a pas les compétences et les connaissances pour établir des projets, exemple des arrêts Lhand ou il a fallu se battre pour réduire le nb de places et cela s'est résolu avec une vision locale en 15 minutes. Informations du canton transmises pour voir ce qui était possible de faire.

HM, pas de réduction de vitesse à 30 sans rétrécir la route.

THV, voir si l'installation de feux serait autorisée et avec quelle réglementation.

THV pense laisser ce dossier de côté et voir comment procéder pour l'installation des feux.

JH propose de voter ce crédit et de rencontrer le bureau d'ingénieur pour présenter la vision des autorités ou les convoquer pour visionner les différentes propositions, en les mettant au courant des propositions faites par le CG, ce serait plus constructif.

NJ, on a des commissions qui pourraient faire les croquis en amont et avoir quelque chose à présenter aux ingénieurs. Commission d'urbanisme, avec PE Rosselet et H. Moser en appui pour présenter un projet.

JH propose de travailler avec la commission d'urbanisme, infos à transmettre d'ici le mois de septembre.

Bonne discussion entre les autorités et c'est comme cela que l'on avance, le dossier est remis en état d'élaboration.

5. Informations des commissions

6. Informations du conseil communal

Mme Muriel Jeanneret

Ecole convention, péréquation horizontale en étude qui sera envoyée aux représentants des écoles et ensuite il restera à la valider dans les 3 communes, à voir si c'est possible rétroactivement.

Personnel communal, engagement de M. Maurice Zwahlen à 70 %, cela se passe très bien, c'est Eric qui gère le travail à M. Zwahlen.

Mme Michèle Prétôt démissionne au 31.07.2026 et c'est Mme Anaïs Pellaton qui est engagée pour le 01.08.2026, à 40 % on va lui demander de faire des formations au fur et à mesure.

M. Th. Vermot, nous devons purger le chemin des Cottards et pour le chemin du Pré-Berthoud on attend le feu vert des AF.

Mme M. Delisle, les panneaux touristiques seront déplacés dans l'espace vers le Kikajon avec une adaptation de l'entrée.

7. Divers

CADBB, fête des 10 ans le 20 juin dès 11h30, inscription d'ici le 08 juin.

Mme L. Leuenberger, changement de tenancier à l'Hôtel-de-Ville !
MJ, oui nouveau tenancier pour le 01.02.2027, il est cuisinier de métier.

Mme L. Leuenberger, M. Magnin a été écarté de son kikajon.

MDE, nous l'avons contacté en amont et c'est une démarche de la commune en accord avec Neuchâtel Rando.

Mme M. Jeanneret dit que nous avons pris contact, il a été convoqué sans dialogue possible. Ce terrain est à la commune, il a pu l'utiliser durant bien des années et c'est une modification d'utilisation par l'arrivée des panneaux touristiques.

JM, webcam en panne.

MB, oui M. Vincent Matthey de Tourisme neuchâtelois s'en occupe.

M. J. Huguenin clos la séance, il est 21h25

Le rapporteur :
M. Brandt



Le président :

J. Huguenin



La secrétaire :

M. Jeanneret



